

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1441-M MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 1421-M CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES ÉLUS DE LA VILLE DE LA PRAIRIE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, qu'un projet de règlement numéro 1441-M modifiant le règlement numéro 1421-M concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Prairie a été présenté et déposé lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2019, à compter de 19 h 30, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la Loi.

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement 1421-M afin d'ajouter une clause pour interdire à tout membre du conseil de la Ville de La Prairie de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Ville.

De plus, ce projet de règlement prévoit également que le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 6 du règlement numéro 1421-M.

Ce projet de règlement sera présenté pour adoption conformément à la Loi, lors de la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 6 mai 2019 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville au 170, boulevard Taschereau, bureau 400, à La Prairie.

Ce projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 2 avril 2019

(Signé) Danielle Simard

Me Danielle Simard, OMA
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques